

JOURNÉE FOLIE ET SOCIÉTÉ

Autrefois, le fou avait sa place à la cour du roi, aujourd'hui, on rêve d'une société — on fomenté une société — où il n'y aurait plus ni gouvernants ni fous, mais un monde-machine qui pourrait se gérer comme une entreprise industrielle. Il y a une folie de la norme quand elle se déchaîne. Alors, quel est l'avenir du fou et le nôtre dans une société qui veut s'aseptiser ? N'est-elle pas folle justement de supporter de moins en moins ce qui dérange l'ordre du monde ?

Dans cette première moitié du XXI^e siècle, nous sommes au cœur de cette problématique. S'érigeant au nom d'une logique sécuritaire, s'appuyant sur la haine de l'autre et la peur de la diversité, s'entretenant de la confusion entre maladie mentale et criminalité, se nourrissant de la manière la plus obscène de l'exploitation de faits divers tragiques, cette « folie de la norme » produit une politique où le délinquant, le sans-emploi, le sans-papier, l'étranger, le criminel, l'enfant en difficulté, et bien sûr le fou sont présentés comme des figures maléfiques, dangereuses, monstrueuses, menaçant l'ordre de la norme, cette pure fiction délirante déjà repérée en 1943 par Georges Canguilhem.

Si l'on excluait de l'histoire des sociétés les fous, les anormaux, les marginaux, les artistes — enfin, tous ceux qui dérangent notre routine —, qu'en serait-il de la richesse littéraire, artistique, scientifique, humaine tout simplement ?

Le « fou » a toujours été exclu. Il l'est de plus en plus dans cette société de « l'homme moyen ». Perturbant la vision normalisante du bon fonctionnement social, il fait peur. Alors on l'exile, on l'enferme. Même si les formes d'enfermement et d'exil changent, si la camisole devient chimique, si les grilles sont celles des protocoles. Pourtant le fou est l'humanité et par sa souffrance il l'interroge. « L'être de l'homme ne peut être compris sans la folie, et il ne serait pas l'être de l'homme s'il ne portait en lui la folie comme limite de sa liberté. » Jacques Lacan

Comment notre époque fait-elle face au problème de la maladie mentale ? Que deviennent dans cette logique sécuritaire les finalités mêmes de la psychiatrie ? Quelles sont ses missions ? Les profondes mutations et les importantes remises en cause du système psychiatrique français donnent lieu aujourd'hui, à un débat des plus vifs. Des voix s'élèvent pour dénoncer cet amalgame entre folie et dangerosité, entre maladie mentale et délinquance.

Entourant une pièce de théâtre qui donne à entendre et voir ce lieu de l'inimaginable qu'est la folie, cette journée propose deux débats, le matin et l'après-midi, sur ce thème brûlant « Folie et société ».

PROGRAMME

10h-12h — accueil 9h30

Table ronde : *La folie aujourd'hui*, animée par Pierre Stréliski, psychiatre, psychanalyste.

Avec les contributions de Andrée Georgeault, juge ; Dominique Raimbourg, avocat, député de Loire-Atlantique ; Jean-Luc Nativelle, philosophe ; François Leguil, psychiatre, psychanalyste.

13h30-15h30

Spectacle : *La folie est un phénomène de la pensée*. Pièce de Pierre Stréliski et Marc Zerbib ; Mise en scène de Antonin Ménard ; Création du Chantier 21 Théâtre.

16h-18h

Table ronde : *Quelles pratiques pour la folie aujourd'hui ?* Animée par Elie Winter, psychiatre, Collectif des 39 contre la nuit sécuritaire.

Avec les contributions de praticiens : Philippe Jean, psychomotricien ; Monique Ricordeau, psychologue ; Christine Garrigou, psychiatre ; Michel Normand, psychologue ; Corinne Lambert, chargée de projet DGAS, mission santé publique de la ville de Nantes. Claire Allary, peintre.